



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Canada ouvre une nouvelle période de réception des demandes pour le Programme d'emploi et de compétences des jeunes

Le 9 janvier 2025 — Ottawa (Ontario) — Agriculture et Agroalimentaire Canada

Aujourd'hui, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Lawrence MacAulay, a annoncé que le processus de présentation de demandes au Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PECJ) commencera le 27 janvier 2025. Soutenu par un investissement d'environ 13,5 millions de dollars, le PECJ est une initiative visant à aider les jeunes Canadiens à accéder à des possibilités d'emploi et à acquérir une expérience professionnelle précieuse dans le secteur agricole, tout en contribuant à la croissance de la communauté agricole ici au Canada.

Le secteur agricole et agroalimentaire contribue grandement à l'économie canadienne. Ce financement contribuera à résoudre certains des problèmes de main-d'œuvre urgents auxquels est confronté le secteur en soutenant près de 1 200 emplois et en encourageant la prochaine génération de travailleurs du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Les demandeurs admissibles comprennent les producteurs, les agroentreprises, les associations sectorielles, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations autochtones et les installations de recherche. La priorité sera accordée aux demandes provenant d'employeurs autochtones pour l'année de programme 2025-2026.

Ensemble, nous bâtissons un avenir où tous les jeunes Canadiens pourront acquérir de l'expérience de travail dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ce qui les aidera à accéder à des possibilités d'emploi à l'avenir.

Citations

« Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes est plus qu'un simple programme d'emploi, c'est un investissement dans l'avenir de notre secteur agricole et agroalimentaire. Ce programme aide les employeurs à répondre à leurs besoins en personnel, tout en apportant à nos jeunes le soutien nécessaire pour mettre le pied dans la porte (ou dans le champ) et poursuivre une carrière dans l'agriculture. J'encourage les gens à tirer parti de ce programme d'une importance vitale. »

– L'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

« Pour bâtir leur carrière, atteindre leurs objectifs et améliorer leur qualité de vie, les jeunes Canadiens ont besoin d'un emploi enrichissant. Grâce au PECJ, nous investissons dans leur potentiel et leur offrons le soutien dont ils ont besoin pour façonner leur avenir avec confiance au sein du secteur agricole et agroalimentaire. Lorsque les jeunes ont accès aux possibilités qu'ils méritent, non seulement ils s'épanouissent individuellement, mais ils renforcent également nos communautés et l'économie du Canada. »

– L'honorable Marci Ien, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse

Faits en bref

- Le PECJ aide les employeurs du secteur à assumer les coûts liés à l'embauche de jeunes Canadiens, en accordant une attention particulière aux personnes qui font face à des obstacles à l'emploi. Les employeurs peuvent présenter leur demande entre le 27 janvier et le 24 février 2025 pour que leur demande soit prise en compte.



Agriculture et

Agroalimentaire Canada

Agriculture and

Agri-Food Canada

Canada

- Le PECJ prévoit une aide couvrant jusqu'à 50 % du coût des salaires et des avantages sociaux jusqu'à concurrence de 14 000 \$ pour les employeurs du secteur agricole et agroalimentaire qui embauchent des jeunes canadiens.
- Les employeurs qui embauchent des jeunes confrontés à des obstacles à l'emploi seront admissibles à recevoir une aide couvrant jusqu'à 80 % du coût des salaires et des avantages sociaux. La priorité sera accordée aux demandes provenant d'employeurs autochtones pour l'année de programme 2025-2026.
- Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PECJ) fait partie de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ), une initiative dirigée par Emploi et Développement social Canada à laquelle participent douze ministères et organismes fédéraux. Le PECJ s'inscrit dans l'engagement du gouvernement du Canada à aider les jeunes, particulièrement ceux qui se heurtent à des obstacles à l'emploi, à obtenir les renseignements, les compétences, l'expérience de travail et les aptitudes dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers le marché du travail.
- Depuis le lancement du PECJ, environ 6 200 jeunes de toutes les provinces et de tous les territoires ont été embauchés dans des organisations qui œuvrent dans le domaine de l'agriculture. Près de 2 000 jeunes confrontés à des obstacles ont été employés dans le cadre du programme depuis sa création en 2019.
- Les formulaires de demande du PECJ d'AAC se trouvent sur la page Web. Vous pouvez également obtenir des renseignements supplémentaires en envoyant un courriel à l'adresse aafc.yesp-pecj.aac@canada.ca ou en appelant au 1-866-452-5558.

Liens connexes

- [Programme d'emploi et de compétences des jeunes d'AAC](#)
- [Stratégie emploi et compétences jeunesse \(SECJ\) — Emploi et Développement social Canada](#)

Contacts

Pour les médias :

Annie Cullinan

Directrice des communications

Cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

annie.cullinan@agr.gc.ca

Relations avec les médias

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ottawa (Ontario)

1-613-773-7972

1-866-345-7972

aafc.mediarelations-relationsmedias.aac@agr.gc.ca

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#), [Instagram](#), et [LinkedIn](#)

Site Web : [Agriculture et Agroalimentaire Canada](#)